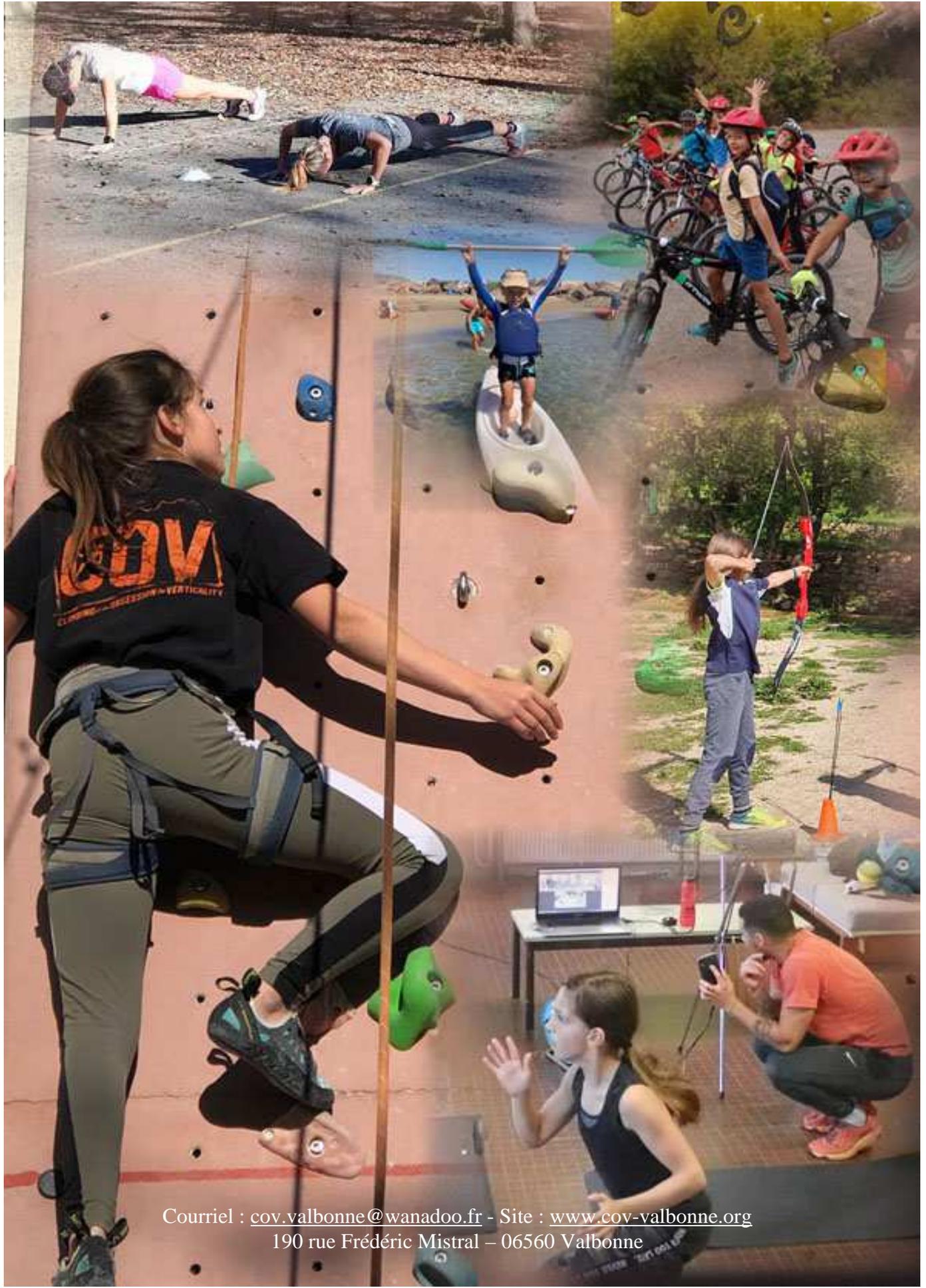


26 novembre 2021



CLUB OMNISPORTS DE VALBONNE

SAISON 2020/2021

INTRODUCTION.....	4
RAPPORT FINANCIER	5
Présentation des comptes de l'exercice 2020/2021	
Présentation du prévisionnel 2021/2022	
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	8
RAPPORT D'ACTIVITE ET PROJETS	12
RAPPORT MORAL.....	17
RESOLUTIONS SOUMISES A APPROBATION	21
POSTES VACANTS A POURVOIR AU CA	22
PROCES VERBAL.....	23
REVUE DE PRESSE.....	26



Introduction

L'accueil est fait autour d'affichages représentant les thématiques de l'AG et la vie du club.

Ouverture de l'assemblée générale à 18h40

Xavier GARDIEN (vice-président)

Xavier accueille les participants et rend hommage à Christophe Aladel disparu cet automne. Il était représentant et animateur de la section pirogue depuis de nombreuses années. Il participait activement à la vie du club. Chacun se souviendra de son sourire radieux et de sa bonne humeur. Cette AG lui est dédiée.



Christophe ALADEL
*Représentant section pirogue
De 2004 à 2021*

Club Omnisports de Valbonne

Rapport financier, exercice 2020/2021

1. BILAN

ACTIF			
Immobilisations	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
Matériel transport	92,370 €	81,550 €	10,819 €
Matériel sportif	77,349 €	71,817 €	5,532 €
Salle escalade	104,107 €	73,363 €	30,745 €
Matériel Bureau et informatique	30,147 €	26,814 €	3,333 €
Autres immobilisations	1,900 €	1,900 €	- €
Immobilisations	305,872 €	255,443 €	50,428 €
Tresorerie			429,937 €
Créances			18,951 €
Charges constatées d'avance			6,978 €
TOTAL GENERAL			506,294 €
PASSIF			
Fond de réserves			86,137 €
Résultat exercice 2020-2021			96,498 €
Subvention équipement			24,058 €
FONDS ASSOCIATIFS			206,693 €
Provision pour entretien et maintenance matériels			34,756 €
Provision pour risque			20,896 €
Provision pour obligations retraite			68,021 €
PROVISIONS			123,673 €
PASSIF LONG TERME			330,366 €
Dettes financières			- €
Dettes fiscales et sociales			74,111 €
Dettes fournisseurs			33,224 €
Autres dettes			67,855 €
Produits constatés d'avances			136,406 €
TOTAL GENERAL			641,962 €

Le Bilan reste très équilibré avec des fonds propres au-delà de 40% du total au bilan, en croissance par rapport à l'exercice précédent suite à l'impact du résultat positif de l'exercice et de l'augmentation des provisions pour obligation de pensions.

La trésorerie couvre plus de 7 mois d'exploitation sachant que les dépenses de fin d'exercice ont été ralenties du fait de la situation sanitaire et des aides de l'état en terme de délai de

paiement des charges sociales. Il est à noter que les cotisations et inscriptions pour la saison 2021-2022 (produits constatés d'avance) représentent environ 40% du poste trésorerie de la fin de l'exercice, en recul par rapport à l'an passé. Cela provient probablement du ralentissement des inscriptions du fait du peu de visibilité sur le futur proche.

Nous sommes en bonne situation financière pour passer l'exercice à venir calmement mais devons rester vigilant du fait de la situation qui s'est dégradée dès le début de ce nouvel exercice.

2. COMPTES DE RESULTATS

		Réalisé 2019-20	BP 2020-2021	Clôture 2020-21	BP 2021-2022
Produits	Cotisations	338,974 €	345,000 €	151,353 €	275,000 €
	Animations et stages	216,396 €	280,000 €	195,850 €	277,000 €
	Aides à l'emploi	18,660 €	9,000 €	12,073 €	- €
	Subvention municipale	65,450 €	68,000 €	66,000 €	68,000 €
	Participations, manifestations, licences	50,916 €	51,000 €	40,804 €	45,000 €
	Autres subventions de fonctionnemnt	17,952 €	20,000 €	26,376 €	30,000 €
	Produits divers et reprises provisions	14,034 €	24,500 €	164,256 €	24,500 €
	<i>Avantage en nature Mairie Valbonne</i>	113,514 €	113,634 €	69,729 €	113,634 €
	<i>Benevolat</i>	111,589 €	111,589 €	69,029 €	112,000 €
Total Produits		947,484 €	1,022,723 €	795,471 €	945,134 €
Charges	Frais de personnel	404,811 €	489,000 €	346,267 €	450,000 €
	Fonctionnement	70,438 €	80,000 €	72,163 €	75,000 €
	Frais de stages	86,353 €	80,000 €	21,410 €	60,000 €
	Frais d'animation	41,725 €	40,000 €	31,190 €	30,000 €
	Dépenses Fédérales (incl.Licences)	48,507 €	55,000 €	30,972 €	51,000 €
	Communication	12,290 €	14,500 €	11,359 €	14,500 €
	Matériel de section	10,065 €	14,000 €	15,341 €	14,000 €
	Dotations aux amortissements et provisions	35,388 €	25,000 €	31,513 €	25,000 €
		<i>Location mobiliere Mairie Valbonne</i>	113,514 €	113,634 €	69,729 €
	<i>Personnel bénévole</i>	111,589 €	111,589 €	69,029 €	112,000 €
Total Charges		934,679 €	1,022,723 €	698,973 €	945,134 €
Résultat de l'exercice		12,805 €	- €	96,498 €	- €

Comme nous l'avions déjà annoncé lors de l'AG précédente, l'exercice 2020-2021 a été très différent de nos prévisions construites en juin 2020. Si les adhésions et les recettes d'animations et stages ont été fortement impactées par cette année COVID, les aides de l'état à travers le chômage partiel, le fonds de solidarité ainsi que des aides exceptionnelles URSSAF ont permis d'absorber ces baisses d'activité sans nuire à l'emploi et à la pratique tant qu'elle restait possible.

Ces aides sont comptabilisées dans l'exercice d'encaissement mais ont pour but de nous aider sur un plus long terme et nous proposons d'affecter le résultat, qui est du coup exceptionnellement très élevé en s'établissant à 96 498€, aux fonds de réserve en préparation de l'exercice 2021-2022 qui reste impacté par la pandémie alors que les aides s'amenuisent ou disparaissent. Il est fort probable que nous ayons un exercice 2021-2022 aussi en baisse par rapport au prévisionnel présenté au CA en juin dernier et qui a été établi sur des bases de retour à un fonctionnement normal.

Notre autofinancement s'établit à 88% (rapport des cotisations + produits animations et stages + participation aux manifestations et licences sur total des charges hors dotations aux amortissements et provisions et avantages en nature ou bénévolat).

Nous remercions l'effort consenti par la municipalité de Valbonne qui a maintenu sa subvention et son aide pour la mise à disposition de lieux de pratique.

Eden YAGHIL, trésorier



Le rapport financier est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

CLUB OMNISPORT DE VALBONNE
Exercice clos le 31/08/2021

A l'Assemblée Générale de l'Association CLUB OMNISPORT DE VALBONNE,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CLUB OMNISPORT DE VALBONNE relatif à l'exercice clos le 31 août 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons réalisé notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- le paragraphe « Principes et conventions générales » exposé dans l'annexe des comptes annuels, concernant l'application obligatoire du Règlement ANC 2018-06 qui constitue un changement de méthode sans impact sur les comptes annuels.
- le paragraphe « Faits marquants de l'exercice » exposé dans l'annexe des comptes annuels concernant les incidences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19.

4. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues et des informations fournies dans l'annexe.

Subventions

La note « ventilation des subventions » en page 6 de l'annexe aux comptes annuels précise la répartition des subventions obtenues et comptabilisées par l'association. Dans le cadre de notre audit, nous nous sommes assurés de la réalité et de l'exactitude des produits de subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

7. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Conformément aux dispositions de l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'Association.

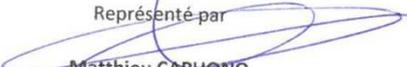
Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 12 Novembre 2021

Le Commissaire aux comptes

FICOREC AUDIT

Représenté par


Matthieu CAPUONO

Commissaire aux comptes

Le rapport du Commissaire aux comptes est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité.

Le mandat du commissaire au compte arrive à son terme : 3 propositions sont faites aux membres de l'AG

- Ficorec Audit..... 4.200€
- Bucarelli..... 3.600€
- SARL Pradal et associé 3.360€

Résolution :

L'assemblée prenant acte de l'expiration des mandats de la société Ficorec représentée par Mr Capuono en qualité de commissaire aux comptes titulaire.

Décide de nommer pour une période de 6 exercices soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/08/2027

- La SARL Cabinet PRADAL & Associé domiciliée 32 rue de l'Hôtel des Postes – Le Voltaire – 06000 NICE représenté par Monsieur Thomas CARTOSIO en qualité de commissaire aux comptes titulaires
- La SARL AUDIT CONSEIL domiciliée 54 rue Arson 06300 NICE représentée par Monsieur Marc ARCHIMBAUD en qualité de commissaire aux comptes suppléant

Ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient leur mandat et que rien ne s'oppose à leur entrée en fonction

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, moins une abstention

Club Omnisports de Valbonne

Rapport d'activité 2020/2021

Cette année a encore été très perturbée avec la Covid 19. Nous pensions reprendre une année quasiment normale mais dès le début octobre nous avons dû commencer à gérer les soucis d'organisation de certaines sections.

Tout au long de l'année nous avons dû jongler avec les différentes recommandations de l'état pour assurer au mieux le maintien de nos activités section et stage.

Je tiens à remercier ici tous nos professeurs et entraîneurs pour leur adaptation, leur réactivité et pour avoir assuré au maximum les cours dans des conditions particulières, les obligeant à sortir de leur zone de confort.

Quelques exemples de restrictions auxquelles nous avons dû faire face à chaque fois rapidement.

- Début octobre 2020 : Activités suspendues pour les adultes en intérieur
- Novembre 2020 : arrêt des activités pour tous en salle
- Mi-décembre : Reprise des activités en salle pour les mineurs
- Mi-janvier : couvre feux, confinement les weekends, déplacement interdits au-delà de 10km...

1. LES SECTIONS

Si on peut noter sur quelques sections une petite progression (baseball, kayak rivière multisports et voile), la majeure partie de nos sections ont vu leurs effectifs baissés (badminton – 34, danse classique - 21, jazz – 17, contemporaine – 15, escalade – 127 principalement les adultes, fitness – 33, natation – 23, volley – 52)

Les sections les moins impactées ont été celles pouvant être pratiquées en extérieur de plein air

L'effectif section est en baisse et passe de 1854 à 1480 soit une baisse de plus de 370 de nos adhérents.

Nous avons eu pour cette année un total de 2220 adhérents au COV dont 650 uniquement pour les stages.

Avec l'aide des professeurs des adaptations ont été proposées afin de maintenir une activité et un lien avec les adhérents des sections. Pour exemple :

- Des séances en visio pour le fitness, yoga, Gym artistique
- Nage en eau libre pour les adultes de la section natation
- Pour les jeunes adhérents des propositions de séances intersections en extérieur :
 - ✓ 6 – 8 ans développement, motricité et jeux sportif
 - ✓ 9-11 ans entretien physique et jeux sportif
 - ✓ 12 ans et + préparation physique
- Cours en extérieur lorsqu'il était interdit de pratiquer en salle : GR, danse classique, escrime et différents sports Collectifs.

Avec la non-ouverture des stations de ski aucune sortie n'a été faite.

Sections	Adhérents	Adhérents
	2019/2020	2020/2021
Badminton	124	90
Basket	115	108
Base Ball	21	26
Danse Classique	72	51
Danse Jazz	63	46
Danse Contemporaine	42	27
Barre à terre	14	6
Escalade	305	178
Escrime	23	20
Fitness +Zumba	132	99
Gymnastique 3 ^{ème} Age	26	15
Gymnastique Rythmique	46	48
Gymnastique Artistique	123	113
Handball	51	52
Hockey	30	31
Kayak de mer	31	28
Kayak de rivière	10	16
Multisports adultes	2	6
Multisports	27	34
Natation	197	175
Nage eau libre		4
Pirogue	21	13
PPG	32	28
Spéléologie	29	28
Tir à l'arc	25	28
Triathlon	22	18
Trail	25	12
Voile	7	11
Volley	113	61
VTT	56	57
Yoga	70	51

1854

1480

2. LES STAGES

Organisation et préparation compliquées car nous n'avons pas de visuel sur ce que l'on pouvait faire ou ne pas faire. Malgré cela nous avons eu un très beau taux de remplissage sur les périodes Toussaint, février et été.

Intitulé	Périodes											
	Tous. 18	Tous. 19	Tous. 20	févr-19	févr-20	févr-21	Pâq. 19	Pâq. 20	Pâq.21	Eté 19	Eté 20	Eté 21
TOUS STAGES SAUF SECTION	207	217	223	188	201	214	296		114	1139	775	1167
STAGE KAYAK SECTION										12		
DANSE CLASS-JAZZ SECTION							26					
STAGE GYM SECTION							9					
FITNESS/ZUMBA	30	28					21			38	13	
STAGE SECTION VOLLEY					5		8			8		
STAGE SECTION VTT			6									
STAGE SECTION ESCALADE												10
STAGE SKI				100	106	0						
TOTAL	237	245	229	288	312	214	360	0	114	1197	788	1177

Toussaint

Stages maintenus normalement sur la période.

Février

Stages maintenus mais pas d'activités en salle. Annulation de l'escalade mais la GR, l'escrime et le badminton ont été fait en extérieur (esplanade du gymnase et cours de tennis). Le COV remercie le CMTVSA pour le prêt des cours de tennis et le CIV pour la mise à disposition de l'agora pour les temps de garderie.

Le stage de ski/snowboard a dû être annulé.

Pâques

Avec le changement des dates de vacances scolaires et des conditions d'accueil qui nous ont été imposées, nous avons dû annuler la 1ère semaine. La 2^{ème} a pu être maintenue sans pouvoir proposer de garderie les matins et les soirs, ni les repas du midi aux stagiaires.

Eté

Très bonne saison estivale.

Nous avons organisé 3 semaines de stages pour les ados dont deux principalement pour les élèves du CIV qui ont fini leurs cours très tôt.

Nous avons enfin pu faire des stages comme à notre habitude avec un beau panel d'activités.

3. LA VIE DU CLUB



Manifestations

Comme l'an passé, nous n'avons pas eu nos rendez-vous habituels qui permettent de nous retrouver et de partager de beaux moments.

- Tous les rassemblements de nos sections pour Noël,
- L'océan Race sélectif national de kayak et pirogue
- La soirée « pasta party » pour les bénévoles et salariés
- Les galas de gymnastique sportive, rythmique et ceux de danse jazz et contemporain.
- Le méchoui de fin d'année

Et les festivités municipales auxquelles nous prenons toujours part avec plaisir ont également été suspendues : la St blaise (annulation la veille de la manifestation) ainsi que les 24h du sport et des loisirs

A noter : Tout a été fait pour participer au retour du public vers la pratique sportive...

- Stand d'information sur le Festin'asso en septembre.
- Elphège notre professeur de **danse classique** ainsi que les élèves ont tenu à faire une démonstration en fin d'année.
- Quelques jeunes de la section **escalade** ont participé en janvier à un challenge organisé par le club de Montauroux
- **Handball** : participation au tournoi des fraises de Carros au mois de juin

- **Volley ball** : participation à plusieurs tournois pour les M13 et M18 féminin ainsi qu'à la coupe de France de **Beach volley** pour les M18
- Ghislain responsable de la section **basket** a reçu la médaille de bronze de la fédération de basket pour son investissement au sein du COV
- Création de la **section sportive scolaire** escalade au collège de l'Eganaude.

4. LES FORMATIONS

Une stagiaire en bac pro « accueil secrétariat » a été tutorée par l'équipe administrative.

Deux Stagiaires BP JEPS APT (Brevet Professionnel Activités Physiques pour tous) ont pu profiter des conseils de nos éducateurs et des activités proposées pour acquérir les connaissances suffisantes à l'obtention de leur diplôme.

Trois étudiants de la fac de sport de Nice ont fait leur stage au COV : deux en basket et un en escalade.

5. LES ACTIVITES ANNEXES

Malgré le contexte nous avons fait quelques séances d'activités sportives.

- Deux séances de fitness et de multiports par semaine tout au long de l'année scolaire avec les élèves de l'école Américaine ICS school
- Une formation tir à l'arc pour les stagiaires du BP JEPS APT du CREPS d'Antibes
- Des initiations escalade pendant les vacances de toussaint et d'été pour les stagiaires du CMTVSA
- Une semaine de kayak pour 2 classes élémentaires de Saint Laurent du Var
- Une journée de formation orientation nature/VTT pour une dizaine d'animateurs de différents centres de loisirs des alpes maritimes sur le dispositif « plan mercredi »

Le rapport d'activité est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité

Club Omnisports de Valbonne

Rapport moral 2020/2021

Sport et pandémie

Pour débiter, je voudrais vous présenter notre bureau directeur qui est composé de membres tous bénévoles. Michèle Pillon (vice-Présidente), Yvan Mannent (secrétaire), Eden Yaghil (trésorier), Xavier Gardien (vice-Président), Pablo Niro, Melaine Cléach, Françoise Deschamps, et moi-même, Marc Fournier (Président). Je finirai par vous présenter Sébastien Alegret (membre du bureau) et Caroline Boccioli (représentante de la section escalade) heureux parents de la petite Elissandre... à tout juste 2 mois elle est la plus jeune adhérente du COV !



Le bureau se réunit tous les quinze jours en présence de Ludovic Pinchon et Nathalie Fratani nos deux directeurs, technique et administratif, qui font vivre au quotidien nos choix sportifs et l'esprit de l'association.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du bureau pour le temps qu'ils consacrent à notre association et pour leur engagement sans faille. Nos choix sont parfois difficiles, et nos discussions peuvent être houleuses, mais les décisions sont toujours le fruit de notre collectif. Nous approchons les deux ans de pandémie mondiale du COVID. Depuis février 2020, nos vies ont profondément changé. Les masques, les visios, le télétravail, la distanciation font partie de notre quotidien. On ne se fait presque plus la bise, et les contacts physiques sont devenus rares. Chacun a adapté son mode de vie pour reconstruire des rapports nouveaux. Désormais on ne sert plus la main, on se check !

Lorsque j'étais étudiant en STAPS, je me souviens d'un enseignant de sociologie qui nous expliquait les particularités des rapports sociaux qui se nouaient dans les pratiques sportives. Il insistait sur l'importance des contacts physiques dans les liens affectifs qui se créent entre les pratiquants d'un sport. Il suffit de regarder une équipe de rugby pour observer l'intensité des émotions qui passent à travers les contacts entre joueurs. On peut aussi le voir avec les check que se font les volleyeurs à chaque point. Ils montrent leur solidarité, et leur bonheur collectif par ces effusions collectives

Cet enseignant nous disait : « Quand on s'aime on se touche ! »

Malheureusement, depuis ces deux années, on doit se méfier des autres, garder nos distances, et limiter nos contacts, on ne se touche plus. Les réseaux sociaux deviennent encore plus les nouveaux « lieux de socialisation ». J'avoue une certaine inquiétude à voir les écrans prendre toujours plus de place dans nos vies et celles de nos enfants.

Pour ma part, je crois beaucoup aux vertus socialisantes et constructives des sports en général. Au COV, on essaie toujours de mettre en avant ces aspects éducatifs et sociaux des pratiques

sportives. L'esprit « COV », c'est d'abord le plaisir de se retrouver ensemble pour pratiquer son sport, une envie de progresser, de s'amuser, de partager des bons moments, un certain goût de l'effort et du beau geste.

Notre association est un lieu de socialisation, d'apprentissage de la vie, de rencontres qui aident les jeunes et les moins jeunes à se construire, à grandir humainement. Le COV a su jouer ce rôle si important pour bon nombre des jeunes qui y sont passés.

Les différentes phases que nous avons vécues avec leurs couvre-feux, leurs confinements, leurs gestes barrières, nous ont éloignés les uns des autres.

Tachons de garder collectivement la motivation de jouer ce rôle social dans le monde réel des rapports humains.

Un autre aspect de cette période, c'est l'éloignement d'une grande partie de nos bénévoles auxquels nous n'avons plus fait appel. L'association tournant au ralenti ne nécessitait presque plus de solliciter du monde pour quelque tâche que ce soit (accompagnement des compétitions, manifestations collectives, fabrication de chars...).

Dans les sections qui sont animées par des bénévoles, ceux-ci ont dû s'adapter et je les remercie d'avoir résisté. Il est difficile lorsqu'on donne de son temps pour une passion de garder sa motivation alors que tout vous pousse à arrêter.

J'en profite pour souligner l'investissement sans faille de Christophe Aladel à qui nous avons dédié cette assemblée générale. Christophe nous a quitté cet automne. Il a été à l'origine de notre section pirogue qu'il a porté avec beaucoup de passion. J'ai une pensée pour lui, pour ses amis piroguiers, pour sa famille. Je garderai de lui ce superbe sourire et cette discrétion toute en pugnacité.

Une grande partie de la richesse associative, c'est aussi le dynamisme de ses bénévoles. Je suis un peu inquiet sur ce point car ce bénévolat est actuellement difficile à quantifier. Je pense tout de même que nous devrions trouver un rebond dans l'investissement de chacun lorsque de nouvelles habitudes se mettront en place. Lorsque cette vie avec le virus se normalisera. Il y a une impatience à refaire des choses ensemble. On observe déjà un renouvellement important dans certaines sections, et il nous faudra être attentif à ces nouvelles énergies.

Paradoxalement, si nous nous inquiétons du cœur de notre activité, la vie des sections sportives, vous avez pu voir avec notre rapport financier que cette année nous laisse une marge de manœuvre importante.

Nous devons ce résultat financier essentiellement aux aides de l'état, cela nous donne la possibilité d'envisager les enjeux à venir avec plus de sérénité.

Dans un premier temps, cette marge nous permettra de passer les prochaines saisons, même si nous perdons une partie de nos effectifs.

Puis, il s'agira pour le bureau et pour nos directeurs de travailler sur différents projets que nous avons laissés en attente. Je pense bien sûr à la modernisation de nos inscriptions et des moyens de paiement. Nous aurons aussi à nous pencher sur la question de l'inclusion et de l'ouverture de notre association aux handicapés.

Nous avons régulièrement des adhérents en situation de handicap. Nos compétences et notre organisation permettent l'accueil et l'accompagnement de certains, cependant nous sommes parfois confrontées aux limites de l'inclusion.

Cette question de l'inclusion pourra faire l'objet d'un travail avec les élus municipaux.

Par ailleurs, une des grandes questions qui nous occupe et qui occupe notre municipalité, c'est celle des installations sportives.

Vous n'êtes pas sans savoir à quel point notre commune est riche d'un tissu associatif développé et d'un dynamisme incroyable.

Bien sûr, le COV est certainement l'association sportive la plus incroyable de la commune.

Les installations sont importantes pour une commune de notre taille, mais ne semble jamais suffisantes au regard de leur taux d'occupation et du nombre de demandes auxquels nous ne pouvons répondre.

Actuellement, les travaux du stade des Bouillides approchent de leur fin. La tour d'escalade devrait sortir de terre en janvier 2022. Nous serons ravis d'investir ces beaux équipements, et je remercie la municipalité de les avoir réalisés.

Sur le plateau, il reste surtout le problème du gymnase qui vieillit et qui nécessite un rafraîchissement important. Cette réfection est très attendue par nos adhérents qui doivent régulièrement annuler des compétitions à cause des fuites du toit. Il semble que nous devons patienter encore un peu pour ce gymnase.

Nous travaillons aussi avec Sébastien Remilleux, adjoint aux sports, sur la DSP qui concerne l'escalade et plus particulièrement la salle de Garbejaire. Cette salle est une création du COV, un projet que nous avons porté, et qui nous tient à cœur. Mais actuellement la DSP nous octroie la gestion de toute pratique escalade sur la commune. Dans ce cadre, le nouveau mur sera aussi géré par nous. Avec l'équipe municipale, nous pensons qu'il serait plus judicieux de dissocier ces deux équipements et leur mode de gestion. La DSP arrive à terme en 2022, ce sera le moment pour préparer la saison prochaine.

Nous trouverons certainement une formule satisfaisante pour continuer à faire vivre cette salle comme nous l'avons fait depuis sa création, mais aussi à utiliser au mieux cette nouvelle tour d'escalade dans le parc des Bouillides.

Pour conclure mon 20^{ème} rapport moral, je voudrai rappeler à nos élus que le COV, au-delà de remplir son rôle d'association pluridisciplinaire pour ses adhérents, se place aussi comme partenaire des politiques municipales. En matière de sport et de son développement, nous serons toujours attentifs à ce que celui-ci se fasse dans la meilleure intelligence possible.

Et n'oubliez pas, le COV c'est vraiment formidable, on ne peut pas s'en passer...

Marc FOURNIER,
Président

A blue ink signature of Marc FOURNIER, consisting of a stylized first name and a surname with a horizontal line through it.

Le rapport moral est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité

Prise de parole de l' élu : Sébastien REMILLIEUX (Conseiller municipal délégué à la Vie sportive)

Ces deux années de covid ont été compliquées pour les associations et les élus.

M. Remillieux est touché par l'activité et la présence du club au sein de la commune. Pour le citer... « on pourrait dire les COVS tant les activités sont multiples »

Un travail en confiance et des contacts réguliers se sont mis en place avec la nouvelle municipalité.

Constat de l'état du gymnase qui est inadmissible, pas digne de la commune, mais sa réfection n'est pas engagée à ce jour

Escalade et DSP:

Une tour d'escalade va être construite dans les prochaines semaines à côté du stade qui vient d'être rénové, elle viendra en complément de la salle d'escalade déjà existante. La municipalité va travailler avec le COV pour trouver le meilleur mode de gestion de ces installations en souhaitant que l'accès à la pratique soit la meilleure possible pour les Valbonnais, y compris sur cette nouvelle installation.

Remerciement aux dirigeants et aux salariés pour leur travail et leur investissement.

AFFILIATION A LA FEDERATION DE RUGBY

- L'association et ses membres acceptent de se conformer aux Statuts et Règlement Intérieur des fédérations auxquelles le COV est affilié

Vote à l'unanimité

- L'assemblée générale décide d'affilier le COV à la Fédération Française de Rugby

Vote à l'unanimité

Autres résolutions soumises à approbation :

1. **Pouvoir** : L'Assemblée Générale donne pouvoir au Président en exercice, pour déposer toutes demandes de subventions auprès des collectivités ou tout autre organisme.
2. Absence de convention réglementée (entre 2 organismes ayant des administrateurs communs et ayant des échanges financiers) ⇒ Si un membre du Conseil d'Administration a un autre mandat dans une autre structure, il doit obligatoirement le signaler.
3. Conventions non réglementées

Conventions renouvelées régulièrement ou pluri annuelles	
	Objet de la convention
Conseil général 06	Aide au fonctionnement de l'association pour la mise en œuvre de missions d'intérêt général
Jeunesse et sport: Plan sport emploi	Faciliter l'embauche de personnels qualifiés pour conduire des missions de développement de la pratique sportive
Comités d'entreprises	Amadeus, Accenture, IBM La Gaude, Alcatel Lucent, CAES CNRS, Thales Cannes : pour participation financière stage et / ou section
CCAS Valbonne	Gymnastique séniors
Mairie Mandelieu	Convention d'occupation du domaine public (base de voile)
Maire Valbonne	Convention d'objectifs 2021-2023 dont l'Activités associatives pendant les vacances scolaires
Mairie Valbonne	Convention tri partie Nautipolis pour mise à disposition de lignes d'eau
Mairie Valbonne	Mise à disposition de locaux

4. Le Club Omnisports de Valbonne ne détient aucune participation (filiale)

Toutes les résolutions ont été approuvées à l'unanimité.

Conseil d'administration :

Base ball : Eden Yaghil - représentera la section

Des places sont à pourvoir et proposées aux membres présents :

Basket-ball, danse contemporaine, gym artistique, gym rythmique, handball, hockey, kayak de rivière, multisports, skateboard, stand up paddle.

Les volontaires peuvent se faire connaître à tout moment pour pourvoir les postes vacants par cooptation du bureau directeur

Remerciements particuliers aux salariés qui sont au COV depuis plus de 20 ans

Ludovic PINCHON (depuis 1991)

Laetitia SPACCAPELO (depuis 1997)

Cécile VAUQUELIN (depuis 1996)

Renaud CANAGUIER s'éloigne de la section VTT dont il a été un animateur bénévole pendant de nombreuses années. Un grand merci pour son investissement.

Clôture de l'assemblée générale à 19h40

Marc FOURNIER,
Président



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Club Omnisports de Valbonne du 26 novembre 2021

L'accueil est fait autour d'affichages représentant les thématiques de l'AG et la vie du club.

Ouverture de l'assemblée générale à 18h40

Accueil : Xavier GARDIEN (vice-président)

Xavier accueille les participants et rend hommage à Christophe Aladel disparu cet automne. Il était représentant et animateur de la section pirogue depuis de nombreuses années. Il participait activement à la vie du club. Chacun se souviendra de son sourire radieux et de sa bonne humeur. Cette AG lui est dédiée.

Rapport financier : YAGHIL Eden (trésorier)

Comme nous l'avons déjà annoncé lors de l'AG précédente, l'exercice 2020-2021 a été très différent de nos prévisions construites en juin 2020. Si les adhésions et les recettes d'animations et stages ont été fortement impactées par cette année COVID, les aides de l'état à travers le chômage partiel, le fonds de solidarité ainsi que des aides exceptionnelles URSSAF ont permis d'absorber ces baisses d'activité sans nuire à l'emploi et à la pratique tant qu'elle restait possible.

Ces aides sont comptabilisées dans l'exercice d'encaissement mais ont pour but de nous aider sur un plus long terme et nous proposons d'affecter le résultat, qui est du coup exceptionnellement très élevé en s'établissant à 96 498€, aux fonds de réserve en préparation de l'exercice 2021-2022 qui reste impacté par la pandémie alors que les aides s'amenuisent ou disparaissent. Il est fort probable que nous ayons un exercice 2021-2022 aussi en baisse par rapport au prévisionnel présenté au CA en juin dernier et qui a été établi sur des bases de retour à un fonctionnement normal.

Notre autofinancement s'établit à 88% (rapport des cotisations + produits animations et stages + participation aux manifestations et licences sur total des charges hors dotations aux amortissements et provisions et avantages en nature ou bénévolat).

Nous remercions l'effort consenti par la municipalité de Valbonne qui a maintenu sa subvention et son aide pour la mise à disposition de lieux de pratique.

Vote du rapport financier :

Pour : unanimité

Rapport du commissaire au compte

Lecture de la conclusion du rapport du commissaire au compte.

Nomination du nouveau commissaire aux comptes

Résolution :

L'assemblée prenant acte de l'expiration des mandats de la société Ficorec représentée par M. Capuono en qualité de commissaire aux comptes titulaire.

Décide de nommer pour une période de 6 exercices soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/08/2027

- La SARL Cabinet PRADAL & Associé domiciliée 32 rue de l'Hôtel des Postes – Le Voltaire – 06000 NICE représenté par Monsieur Thomas CARTOSIO en qualité de commissaire aux comptes titulaires
- La SARL AUDIT CONSEIL domiciliée 54 rue Arson 06300 représentée par Monsieur Marc ARCHIMBAUD en qualité de commissaire aux comptes suppléant

Ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient leur mandat et que rien ne s'oppose à leur entrée en fonction

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, moins une abstention

Rapport d'activité : PINCHON Ludovic (directeur technique)

Vote du rapport d'activité :

Pour : unanimité

Rapport moral : FOUNIER Marc (président)

Vote du rapport moral:

Pour : unanimité

Prise de parole de l' élu : Sébastien REMILLIEUX (Conseiller municipal délégué à la Vie sportive)

Ces deux années de covid ont été compliquées pour les associations et les élus.

M. Remillieux est touché par l'activité et la présence du club au sein de la commune. Pour le citer... « on pourrait dire les COVS tant les activités sont multiples »

Un travail en confiance et des contacts réguliers se sont mis en place avec la nouvelle municipalité.

Constat de l'état du gymnase qui est inadmissible, pas digne de la commune, mais sa réfection n'est pas engagée à ce jour

Escalade et DSP:

Une tour d'escalade va être construite dans les prochaines semaines à côté du stade qui vient d'être rénové, elle viendra en complément de la salle d'escalade déjà existante. La municipalité va travailler avec le COV pour trouver le meilleur mode de gestion de ces installations en souhaitant que l'accès à la pratique soit la meilleure possible pour les Valbonnais, y compris sur cette nouvelle installation.

Remerciement aux dirigeants et aux salariés pour leur travail et leur investissement

Résolutions : Affiliation à la fédération de rugby

- L'association et ses membres acceptent de se conformer aux Statuts et Règlement Intérieur des fédérations auxquelles le COV est affilié

Pour : unanimité

- L'assemblée générale décide d'affilier le COV à la Fédération Française de Rugby

Pour : unanimité

Autres résolutions soumises à approbation :

1. **Pouvoir** : L'Assemblée Générale donne pouvoir au Président en exercice, pour déposer toutes demandes de subventions auprès des collectivités ou tout autre organisme.
2. Absence de convention réglementée (entre 2 organismes ayant des administrateurs communs et ayant des échanges financiers) ⇒ Si un membre du Conseil d'Administration a un autre mandat dans une autre structure, il doit obligatoirement le signaler.
3. Conventions non réglementées

Conventions renouvelées régulièrement ou pluri annuelles	
	Objet de la convention
Conseil général 06	Aide au fonctionnement de l'association pour la mise en œuvre de missions d'intérêt général
Jeunesse et sport: Plan sport emploi	Faciliter l'embauche de personnels qualifiés pour conduire des missions de développement de la pratique sportive
Comités d'entreprises	Amadeus, Accenture, IBM La Gaude, Alcatel Lucent, CAES CNRS, Thales Cannes : pour participation financière stage et / ou section
CCAS Valbonne	Gymnastique séniors
Mairie Mandelieu	Convention d'occupation du domaine public (base de voile)
Mairie Valbonne	Convention d'objectifs 2021-2023 dont l'Activités associatives pendant les vacances scolaires
Mairie Valbonne	Convention tri partie Nautipolis pour mise à disposition de lignes d'eau
Mairie Valbonne	Mise à disposition de locaux

4. Le Club Omnisports de Valbonne ne détient aucune participation (filiale)

Toutes les résolutions ont été approuvées à l'unanimité.

Conseil d'administration :

Base ball : Eden Yaghil représentera la section

Des places sont à pourvoir et proposées aux membres présents :

Basket-ball, danse contemporaine, gym artistique, gym rythmique, handball, hockey, kayak de rivière, multisports, skateboard, stand up paddle.

Les volontaires peuvent se faire connaître à tout moment pour pourvoir les postes vacants par cooptation du bureau directeur

Remerciements particuliers aux salariés qui sont au COV depuis plus de 20 ans

Ludovic PINCHON (depuis 1991)

Laetitia SPACCAPELO (depuis 1997)

Cécile VAUQUELIN (depuis 1996)

Renaud CANAGUIER s'éloigne de la section VTT dont il a été un animateur bénévole pendant de nombreuses années. Un grand merci pour son investissement.

Clôture de l'assemblée générale à 19h40

REVUE DE PRESSE

Quand le virtuel crée des liens



– Multi-activités –

Le sport continue avec le COV

Une quinzaine de participants aux séances en direct pour le yoga, la zumba – renforcement musculaire – pilates et la préparation physique générale qui cumule entre 100 et 400 vues en différé. Le COV propose à ses adhérents des activités en direct sur les réseaux sociaux, des vidéos pratiques et des concours avec des cours dédiés aux enfants pendant les vacances. Milèna, professeur de Zumba/Fitness/Pilates s'est lancée dans l'opération et c'est plutôt concluant : *« J'aime assez l'expérience, c'est vraiment un super lien social finalement ... le virtuel ! Un paradoxe en soi, j'attends les séances avec impatience, pour toutes activités. Peut-être parce que je sais que c'est provisoire ... car bien que utile pour échanger, découvrir, approfondir, rester actifs, motivés en relation avec les autres et l'extérieur, pour ma part, un cours virtuel ne peut remplacer la relation humaine pleine d'émotions, que l'on peut rencontrer dans le réel. »* Du côté des adhérents, l'enthousiasme est de mise pour Sophie : *« Merci Philippe et le COV pour ces supers séances de préparation physique générale à la maison, et en musique, cela nous sort du train-train quotidien. On va revenir en super forme, malgré le confinement ! Même mon fils de 10 ans y participe. Séances en direct live à midi ou en différé (super pratique quand le schtroumpf a faim). Même le chat adore ... »* Certaines activités sont accessibles à tous sur inscription. ●

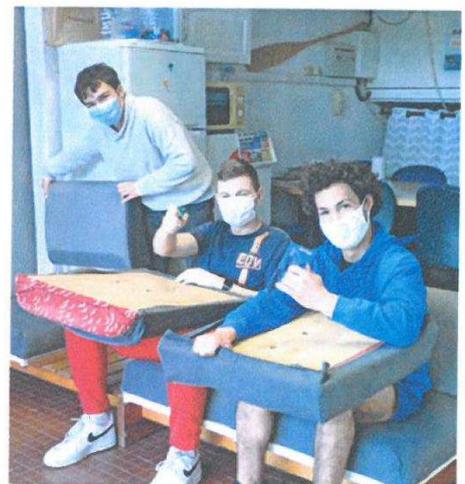
L'Info Valbonne n°416

– Citoyenneté –

Service civique : les jeunes s'engagent au COV

« Le service civique est un bon moyen pour un jeune de mélanger sa vie étudiante et le début de sa vie professionnelle. Cela me permet d'apprendre de nouvelles choses, aussi bien dans le milieu associatif, dans l'animation et dans le milieu sportif. Mais surtout de prendre confiance en soi. J'apprécie d'être encadré par l'équipe du COV qui m'encourage et me soutient dans ma mission », témoigne Antonin. Depuis 2010, le Club Omnisport de Valbonne a accueilli 12 volontaires en service civique. Cette saison, ce sont 3 nouveaux jeunes qui se sont engagés : Antonin, Daoud, Gabriel ont signé un contrat de 6 ou 8 mois pour effectuer des missions validées par l'association. Au programme : Sensibilisation des le plus jeune âge des enfants aux gestes écologiques, une des missions que souhaite développer le COV Marine, en service jusqu'au mois d'août, a mis en place des ateliers de sensibilisation au développement durable durant les temps de garderie pour les petits stagiaires des vacances d'été : «loto du tri sélectif», les «7 familles de déchets» ou encore des puzzles «biodiversité»... Ce concept est reconduit lors des vacances scolaires.

Vous souhaitez postuler ? Les contrats n'étant pas signés au même moment, les candidatures peuvent être envoyées tout au long de l'année par mail : cov.valbonne@wanadoo.fr. ●



L'Info Valbonne décembre 2020

Valbonne : le club omnisports doit jongler avec ses activités

Pour eux, c'est une problématique un peu plus complexe. Contrairement à de nombreuses associations sportives, le Club Omnisports de Valbonne (COV) doit composer avec un champ d'action vaste regroupant... 25 sections sportives. Alors, forcément, toutes ne sont pas soumises aux mêmes réglementations en période de pandémie.

« Dernièrement, on a pu reprendre les activités en extérieur avec certaines qu'on a pu adapter, développe Nathalie Fratani, directrice administrative. Pour les adultes, on a pu reprendre quelques activités en extérieur mais uniquement au stade. Ce n'est pas le cas pour les sports collectifs ni les sports de contact. » Il faut désormais composer avec le couvre-feu...

Les licenciés contents de reprendre

À chaque fois qu'il est possible de maintenir (ou reprendre) une activité, les dirigeants en profitent. Les licenciés semblent en avoir besoin. « Les gens veulent se projeter sur de l'activité. On ne sent pas de crainte de la part des adhérents, ils sont très demandeurs. Certains demandent à pouvoir s'inscrire sur des activités en extérieur parce que leur activité n'a pas pu reprendre. Tout ce qu'on met en place, on le fait de façon adaptée et on régulera au moment venu. »

Encore faut-il que les licenciés soient présents. « La spécificité, c'est que la plupart de nos activités sont basées sur le parc de Sophia Antipolis. Une grosse partie des salariés



du parc pratiquent des activités chez nous pendant l'heure de midi et le soir. Comme ils sont nombreux à être en télétravail, ils ne viennent plus et ils n'ont pas repris leur adhésion. »

De la théorie à la pratique

Le club juge ainsi la perte d'abonnés aux alentours des 15 % sur les 3 000 initiaux. Pour tenir le coup, le COV a pu s'appuyer sur le fonds de solidarité de l'État (12 000 euros) et fonctionne avec des salariés en activité partielle. « La grosse difficulté, c'est la mise en place des activités par rapport aux annonces gouvernementales, conclut Nathalie Fratani. La dernière fois, nous avons reçu le guide pour les recommandations pratiques après la date de reprise autorisée. Il y a un manque de lisibilité par rapport à ce qui est annoncé au grand public. »

Nice Matin 19 décembre 2020

VALBONNE-SOPHIA ANTIPOLIS

Saint-Blaise : vous avez manqué ces statues...

Décus, désappointés, dépités et désolés... Une valse d'adjectifs qui s'accordent aux réactions des associations après l'annulation de la Saint Blaise, la semaine dernière. Mais les statues carnavalesques étaient prêtes, en attente d'une mise en valeur sur divers sites du village, pour être abondamment fleuries. Vous ne pourrez les voir, mais nous vous permettons de les découvrir. De l'énergie et du temps consacré à la réalisation de ces vitrines, nouveau format des activités associatives culturelles ou sportives sur la commune. Au Centre Omnisport de Valbonne, les enfants avaient créé des dizaines de feuilles illustrant les activités en extérieur du COV pour être accrochés à des arbres. À l'Escalade MJC l'Île aux Trésors, les jeunes de la structure Page avait participé avec talent et imagination à la naissance d'un totem sur le thème 2021, consacré à « la



Nature'. Et cette année, la Reine aurait pu être, une des *Dames de Culture Danse* et son compagnon le Roi, l'épouvantail des canne-

biers jardins familiaux.

B.C.

(Photos B.C.)

■ Demain, retrouvez la suite et fin de ces statuts.

Objectif champion pour les Cyclones de Valbonne

Raconter l'histoire du baseball à Valbonne, c'est aussi raconter l'histoire de Sophia. Les premières entreprises étrangères à s'installer sur la technopole, dans les années 1980, sont américaines et leurs employés, fans et joueurs de baseball, décident de créer une section au sein du Club Omnisports de Valbonne. Depuis, même si les Nord-Américains ne sont plus aussi nombreux, une poignée de fidèles continuent de faire vivre la section.

« Cette année a été très particulière en raison de la crise sanitaire. La section adulte a été compliquée à structurer, en revanche, nous avons une trentaine d'inscrits dans les sections jeunes et le but est de continuer à nous développer. Nous sommes le seul club de base-ball dans les bassins antibois, cannois et grassois » se félicite Eden Yaghil, le président de la section. Trois catégories sont représentées : les U9, les U12 et les U15. Les U15 sont

inscrits dans le championnat régional qui débutera la semaine prochaine.

« Pour les U12, nous sommes en entente avec le Cavigal de Nice et l'objectif est de décrocher dans un premier temps le titre régional pour être qualifiés pour les phases finales du Championnat de France ; nous avons de très bonnes raisons d'y croire ». Les plateaux auront lieu le 12 juin avant les finales le 26 juin prochain dans le Var.

Au-delà de la performance collective, le COV et son entraîneur, Emmanuel Dang Van, sont très fiers d'annoncer la présélection de deux de ses jeunes pousses, Léo et Nathan, en présélection pour l'équipe de France en U15. Raison de plus pour multiplier les efforts durant les entraînements qui ont lieu les jeudis soir et samedis matin au stade des Bouillides.

M. P.

■ Renseignements auprès du COV au 04.92.94.33.43.



La volonté du club est de développer les sections jeunes.

(Photo M.P.)